



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 14 octobre 2024

82 élus présents (104 en exercice, 17 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE :
APPROBATION DE LA CONVENTION D'APPLICATION AVEC LA REGION
GRAND EST (06/7.5.8/2346C)

En janvier 2022, la signature officielle du pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE) a fixé le cadre d'un partenariat entre l'Etat, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, Mulhouse Alsace Agglomération, Mulhouse et les 38 autres communes de l'agglomération.

Cette démarche d'accompagnement territorial en proximité sur 6 ans (2021/2026) vise à déployer les projets des territoires pour une relance durable axée sur l'économie locale, la transition énergétique et écologique et la cohésion territoriale et sociale. A l'instar de ce qu'elle a proposé à d'autres grandes agglomérations, la Région Grand Est souhaite signer une convention spécifique d'application venant ainsi concrétiser l'engagement régional auprès de Mulhouse Alsace Agglomération.

Cette convention, après avoir rappelé la stratégie de Mulhouse Alsace Agglomération qui s'inscrit dans le cadre de son projet de territoire « Vision 2030, m2A Territoire de tous les possibles », identifie les projets structurants du territoire pour lesquels la Région apportera son soutien financier sur la période 2023-2026.

A ce titre, 26 projets phares sont fléchés dans les 3 thématiques suivantes :

- Economie plurielle dans les territoires :

- 1) Création d'un pôle d'excellence régional en cybersécurité,
- 2) Quartier Fonderie : Quatrium volet immobilier,
- 3) Quartier Fonderie : Technistub volet immobilier,

- Transition énergétique et écologique :

- 4) Energies renouvelables : Mise en place d'une station de compression de gaz naturel vert (biogaz), dépôt Soléa et bornes de recharge,
- 5) Mobilités douces : développement des aménagements cyclables et services vélo sur m2A,
- 6) Transport : rénovation du réseau ferroviaire MDPA,
- 7) Parc des expositions : dépollution des terrains dans le cadre des travaux d'agrandissement,
- 8) Parc des expositions : dépollution des eaux souterraines (boucle hydraulique),
- 9) Parc des expositions : aménagement du parvis,

- Cohésion territoriale et coopérations- périscolaires :

- 10) Construction Périscolaire Nathan Katz à Habsheim (portage m2A / Habsheim),
- 11) Construction Périscolaire Cassin à Lutterbach (portage m2A / Lutterbach),
- 12) Construction Périscolaire Lyautey à Riedisheim (portage m2A / Riedisheim),
- 13) Construction Périscolaire Mermoz à Riedisheim (portage m2A / Riedisheim),
- 14) Construction Périscolaire sur le site des écoles de la Cité Rossalmend à Staffelfelden (portage m2A / Staffelfelden),
- 15) Construction Périscolaire Centre à Wittelsheim (portage m2A / Wittelsheim),
- 16) Construction périscolaire Illzach – Jonquilles (portage m2A / Illzach),
- 17) Construction périscolaire Mulhouse Coteaux Matisse (portage m2A et Ville de Mulhouse),
- 18) Construction périscolaire Mulhouse Freinet (portage m2A),
- 19) Construction périscolaire Mulhouse Sellier (portage m2A / Ville de Mulhouse),
- 20) Construction périscolaire Rixheim Centre (portage m2A / Rixheim),
- 21) Construction périscolaire Wittenheim Centre (portage m2A / Wittenheim),
- 22) Equipements sportifs : Rénovation modernisation du Centre sportif régional d'Alsace,
- 23) Equipements sportifs : Travaux d'amélioration du Palais des Sports,
- 24) Equipements sportifs : Rénovation du Stade de l'Ill,
- 25) Equipements sportifs : Rénovation énergétique des équipements nautiques,
- 26) Musées : audit des conditions de conservation des collections muséales.

Le travail préparatoire mené entre la Région Grand Est et Mulhouse Alsace Agglomération a permis de cristalliser ce soutien financier à hauteur de **14 678 363 €** sur un coût total d'opération de **77 762 107.20 €**. Cette participation s'entend en termes de mobilisation cumulée des fonds régionaux et européen, hors Investissement territorial intégré (ITI) et sous réserve de la conformité des projets à la réglementation européenne en vigueur au moment de l'instruction.

La convention décrit les spécificités et les atouts du territoire de Mulhouse Alsace Agglomération. Elle énumère les enjeux du territoire en termes d'attractivité, de durabilité et de solidarité et définit l'engagement financier de la Région Grand Est.

A travers cette convention, Mulhouse Alsace Agglomération s'engage à :

- co-construire les projets avec la Région Grand Est,
- faire connaître l'appui de la Région Grand Est dans la réalisation du projet,
- assurer la publicité relative à la participation de la Région Grand Est au projet aidé, lorsque cette participation sera définitivement arrêtée,

- d'associer le Président de la Région Grand Est et les Conseillers régionaux concernés aux inaugurations, poses de première pierre, comité de suivi et de pilotage pour chaque projet,
- respecter ses engagements et garantir la réalisation des travaux, dans un délai imparti,
- impliquer le territoire : en plus de Région Grand Est et du porteur, un partenaire supplémentaire est requis, la pluralité des partenaires permettra de fédérer et enrichir les projets,
- proposer et tenir des engagements réciproques.

Après en avoir délibéré, le conseil d'agglomération :

- approuve le projet de convention de partenariat entre Mulhouse Alsace Agglomération et la Région Grand Est, joint en annexe,
- autorise le Président ou son représentant à signer la convention,
- autorise le Président ou son représentant à introduire les demandes de subvention pour m2A,
- autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives nécessaires.

En annexe (1)

- Le projet de convention d'application du PTRTE Région Grand Est/m2A

Ne prend pas part au vote (1) : Thierry NICOLAS.

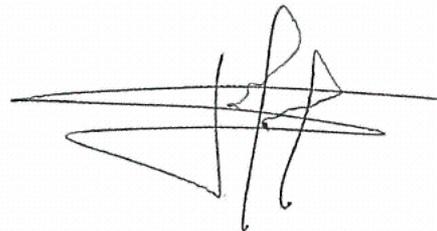
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Schildknecht'.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Jordan'.

Fabian JORDAN



**Convention d'application du
Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique
entre la Région Grand Est et Mulhouse Alsace Agglomération**

ENTRE

La Région Grand Est, représentée par Monsieur Franck LEROY, Président de la Région Grand Est, dûment habilité à l'effet des présentes suivant DCP n°24CP-.....en date du 15 novembre 2024,

Ci-après dénommée « la Région »

ET

Mulhouse Alsace Agglomération, représentée par Monsieur Fabian JORDAN, Président, dûment habilité par délibération n°2346C du Conseil communautaire du 14 octobre 2024, Ci-après dénommée « l'Agglomération » ou « M2A » ou « Mulhouse Alsace Agglomération »

Vu le Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique signé le 10 janvier 2022,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

La Région Grand Est souhaite accompagner les actions structurantes de Mulhouse Alsace Agglomération en complémentarité de ses orientations stratégiques d'aménagement et en concordance avec ses objectifs de développement.

Le Pacte territoriale de Relance et de Transition Ecologique a été signé en janvier 2022 par Mulhouse Alsace Agglomération, la ville de Mulhouse et les 38 autres communes de l'agglomération. Il s'appuie sur le projet de territoire de M2A et son vivier de projet, sur le projet stratégique de la ville de Mulhouse et sur les projets recensés dans les communes de l'agglomération.

Fort des 39 communes qui le composent, le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération représente près de 280 000 habitants dont 110 000 pour Mulhouse la ville centre.

Grâce à la présence d'infrastructures de transport de premier plan, M2A compte parmi les grands hubs de communication européens. L'A36 et l'A35, les 2 lignes TGV vers Paris Gare de l'Est et Paris Gare de Lyon, la plateforme portuaire Euro-Rheinport, la proximité avec l'Euroairport (100 destinations mondiales et 9 millions de passagers par an) permettent au

territoire et plus largement à l'Alsace et à l'espace des 3 frontières de rayonner à 360° vers les grandes capitales européennes et mondiales.

A 55 minutes par le train de Strasbourg, capitale européenne, ouvert sur le monde et bénéficiant ainsi d'une position géographique stratégique à proximité immédiate des régions voisines suisse de Bâle (108 trains quotidiens) et allemande de Fribourg, le bassin économique de l'Agglomération de Mulhouse forme aujourd'hui encore avec le Nord Franche Comté, le premier bassin industriel de France après la Région Ile-de-France.

Si le nombre d'emplois a baissé régulièrement au cours des deux dernières décennies, ce sont encore plus de 15 000 emplois qui sont ainsi directement liés à l'industrie dans le territoire.

Cette singularité économique témoigne à la fois de l'héritage industriel du territoire (textile, mécanique, mines, chimie) mais aussi de l'esprit de résilience et d'innovation d'un tissu économique aujourd'hui en mutation et qu'il y a lieu de soutenir. Ecosystème entièrement dédié au numérique (écoles, startups...) sur le site du quartier de la Fonderie à Mulhouse, le projet KMØ est la figure de proue de cette nouvelle dynamique locale de création, d'innovation et de transformation économique.

L'avenir du territoire de Mulhouse Alsace Agglomération passe plus particulièrement par une attractivité renforcée et durable au service de la cohésion sociale, des équilibres urbains, de la formation et de la création d'emplois – prioritairement dans le tertiaire -, de la fixation des talents et des compétences.

Les 4 axes du projet de territoire de m2A

Le projet de territoire, vision 2030, constitue la feuille de route de Mulhouse Alsace Agglomération pour les 7 prochaines années. Les engagements pour le territoire sont définis par un socle de valeurs partagées qui guideront l'action et les politiques de demain : l'innovation, l'excellence, l'exemplarité, l'audace, la proximité et la solidarité.

Le projet de territoire de Mulhouse Alsace Agglomération se décline en quatre ambitions majeures :

- **Ambition 1 : un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique.**
Il s'agit pour Mulhouse Alsace Agglomération d'intégrer dans tous les projets à venir la dimension environnementale et énergétique afin d'assurer la transition écologique indispensable pour l'avenir des habitants. Dix enjeux ont été répertoriés comme prioritaires.
- **Ambition 2 : un territoire dynamique, attractif, terre d'accueil.**
Il s'agit pour Mulhouse Alsace Agglomération, située au cœur d'un espace transfrontalier unique, de garantir une attractivité en termes d'emplois, d'économie, d'activités touristiques. Sept enjeux ont été répertoriés comme prioritaires.
- **Ambition 3 : un territoire solidaire, au service de tous ses habitants.**
Il s'agit pour Mulhouse Alsace Agglomération de garantir une qualité de vie aux habitants à travers la qualité et la diversité des services publics qui sont leur sont proposés. Quatre enjeux ont été répertoriés comme prioritaires.
- **Ambition 4 : un territoire d'équilibre et de coopération.**
Il s'agit pour Mulhouse Alsace Agglomération de fédérer les acteurs du territoire en accentuant les dynamiques de coopération existantes entre communes mais également vis-à-vis des autres territoires (autres établissements publics de coopération intercommunale notamment). Sept enjeux ont été répertoriés comme prioritaires.

Au total, 275 objectifs opérationnels ont été identifiés pour mettre en œuvre la vision communautaire. Pour chacun d'entre eux, il a été établi la trajectoire à suivre pour réussir les défis fixés à l'horizon 2030 mais aussi pour certains dès la fin du mandat (2026).

Le territoire ne manque pas d'atouts pour faire face aux évolutions qui concernent les grands espaces urbains et industriels français :

- La fermeture de la centrale de production d'électricité de Fessenheim est **une opportunité pour le territoire pour s'engager pleinement dans la transition écologique**. Les industries de la zone portuaire ainsi que les exploitations agricoles en périphérie de l'agglomération offrent autant d'opportunités pour initier des projets énergétiques innovants, par exemple par l'exploitation de la chaleur fatale, par la production d'hydrogène décarboné, par le déploiement de réseaux de chaleur ou encore par l'installation d'usines de méthanisation...
- **Les campus universitaires de l'Illberg et de la Fonderie** à Mulhouse, au centre de l'agglomération, offrent un cadre de vie et des conditions d'enseignement idéales aux 10 000 étudiants de l'Université de Haute-Alsace (UHA) avec, en proximité immédiate, des équipements culturels et sportifs de grande qualité dans des quartiers connectés au réseau tram et au pôle multimodal de la gare centrale.

L'UHA s'organise autour de 3 facultés sur Mulhouse : Facultés des Lettres, langues et Sciences Humaines (FLSH) ; Sciences et Techniques (FST) ; Sciences Economiques Sociales et Juridiques (FSESJ).

Les formations d'excellence dispensées concernent plus particulièrement les grandes écoles École Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse (ENSCMU) et École nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace (ENSISA) issues des filières historiques du textile, de la chimie et de l'industrie. Elles profitent à plein du réseau trinational EUCOR.

Autres figures de proue : le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation (IRHT), l'Institut des Sciences Humaines Appliquées (ISHA)...

Au total, l'université compte ainsi 13 laboratoires répartis sur 3 pôles de recherche :

- Chimie, physique, matériaux et environnement ;
- Sciences pour l'ingénieur ;
- Sciences humaines et sociales.

L'émergence de talents et la formation des compétences participent directement à la compétitivité des industries et à la réalisation de projets entrepreneuriaux locaux.

- **La culture et le tourisme**, dans toute leur diversité, sont des accélérateurs du changement d'image de M2A. Au-delà d'un réseau particulièrement dense de musées, centres de création, de scènes de diffusion et d'espaces de formation artistique, pour un certain nombre de rayonnement national et international, le territoire est empreint d'art et d'histoire offrant de beaux monuments et ensembles architecturaux, marqués par des paysages et un patrimoine industriel de grand intérêt. Entre autres établissements dans l'agglomération : le Musée National de l'Automobile, la Cité du Train, Electropolis, le Musée d'Impression sur Etoffes, l'Ecomusée, le musée du Papier Peint, la route de la Potasse...mais aussi entre autres scènes la Filature scène nationale, l'Opéra et Ballet du Rhin, l'Orchestre symphonique de Mulhouse, le Conservatoire National, l'espace Motoco et ses 150 artistes en résidence sur le site historique de Dollfus-Mieg et Compagnie (DMC), l'Espace 110 à Illzach, la Passerelle à Rixheim, le CREA à Kingersheim témoignent de cette vitalité culturelle.
- **La transformation urbaine et périurbaine** compte parmi les toutes premières priorités pour le territoire et la qualité de vie de ses habitants. Une attention toute particulière doit notamment être portée sur les quartiers en déséquilibre résidentiel, social et économique marqué ou fragile. On observe ainsi dans ces secteurs une prédominance de personnes en grande fragilité et une jeunesse, riche de sa vitalité mais aussi moins qualifiée et plus précaire que dans d'autres bassins de vie de strates sociodémographiques proches. A noter que 89 % des collégiens mulhousiens fréquentent un établissement en quartier politique de la ville (QPV).

- Pour son développement, le territoire doit s'appuyer sur un **réseau de transports publics** (train, tram train, tram, bus, intermodalités) performant, sur la promotion des **mobilités douces** et l'apaisement de la circulation automobile, sur l'amélioration de l'accessibilité ou le déploiement de services (également via le numérique) et d'équipements publics de proximité et de qualité dans les domaines de l'éducation, de la petite enfance et de la santé, sur le renouvellement de l'habitat, ou encore sur le soutien au secteur associatif très actif.
- Autre point fort, **une culture sportive affirmée**, avec une offre dense et diversifiée, labellisée terre de jeux 2024, qui se diffuse sur l'ensemble de l'agglomération avec plusieurs clubs de très haut niveau. Si le territoire compte des équipements ou des lieux de pratique sportive de qualité et d'intérêt régional (Palais des sports, Stade nautique de l'Illberg, Centre Sportif Régional d'Alsace, base de canoë-kayak de Riedisheim base de voile de Reiningue), le taux d'équipements est plus faible que la moyenne pour 1000 habitants. L'enjeu dans ce domaine est à la fois de rénover ou de renforcer le nombre d'installations sportives en priorisant les structures à destination des collégiens.
- Le territoire est résolument ouvert sur une nature proche, riche, diversifiée et accessible facilement (Forêt de la Hardt, collines du Sundgau, rives du Rhin, massif des Vosges et de la Forêt Noire, Alpes bernoises...). Cette nature doit trouver son prolongement au sein de l'agglomération par la requalification d'anciennes friches, par l'émergence de projets d'agriculture durable, par la poursuite du programme d'aménagement Mulhouse Diagonales. Il s'agit au global d'intensifier **la reconquête de la nature en ville en végétalisant les espaces publics**, en requalifiant les parcs et jardins ou encore en ouvrant et requalifiant les cours d'eau. Cette trame verte et bleu doit participer directement au bien vivre des habitants mais également à la préservation et valorisation de la biodiversité.
- Enfin, il est à noter le développement des **énergies renouvelables** avec une forte densité du réseau de distribution de chaleur dans les différentes communes traversées, notamment dans les grands quartiers d'habitats collectifs sur Mulhouse, aux Coteaux et à Bel-Air, reliés à la centrale thermique de l'Illberg. Celle-ci permet de chauffer à 56 % au bois et 44 % en gaz l'équivalent de 11 000 logements et cherche à diversifier son approvisionnement pour tendre vers une énergie toujours plus décarbonée.

Axe Investissement Territorial Intégré (ITI) du FEDER 2021-2027

Mulhouse Alsace Agglomération est ainsi gestionnaire d'une enveloppe de 7 M€ au titre des fonds européens FEDER 2021-2027 sur l'axe ITI.

La Région Grand Est, en tant qu'autorité de gestion des fonds européens pour la période 2021-2027, est responsable de la mise en œuvre du programme opérationnel FEDER élaboré avec la Commission Européenne. Dans ce sens, et pour permettre la mise en application d'une politique de cohésion efficiente au niveau local, le règlement cadre UE 1303/2013 portant sur les fonds européens prévoit en son article 36 l'outil budgétaire d'investissement territorial intégré (ITI). Plus spécifiquement, l'ITI est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie territoriale de manière intégrée, sur un territoire urbain donné, par une structure porteuse facilitant le déploiement d'actions de proximité cohérentes grâce à un financement spécifiquement alloué.

Le Comité de Gouvernance, organe de pilotage de cet ITI, étudiera l'ensemble des opérations proposées au financement des fonds européens FEDER pour la période 2021-2027, après analyse des dossiers par le comité technique. Une fois le dossier sélectionné, il reçoit l'avis du Comité Régional de Programmation, rattachée à l'autorité de gestion (Région Grand Est). La décision finale de l'attribution de la subvention revient au conseil communautaire de M2A.

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention s'inscrit dans la stratégie conjointe des signataires pour répondre aux grands enjeux du territoire et particulièrement ceux de Mulhouse Alsace Agglomération. Elle a pour objet de déterminer les engagements financiers de la Région en appui à 26 projets majeurs de Mulhouse Alsace Agglomération.

ARTICLE 2 : DESCRIPTIF DES ACTIONS A ENGAGER

La convention d'application du PTRTE volet M2A porte sur des projets phares dans les 3 thématiques suivantes :

- **Economie plurielle dans les territoires :**
 - 1) Création d'un pôle d'excellence régional en cybersécurité
 - 2) Quartier Fonderie : Quatrium volet immobilier
 - 3) Quartier Fonderie : Technistub volet immobilier

- **Transition énergétique et écologique**
 - 4) Energies renouvelables : Mise en place d'une station de compression de gaz naturel vert (biogaz), dépôt Soléa et bornes de recharge
 - 5) Mobilités douces : Développement des aménagements cyclables et services vélo
 - 6) Transport : Rénovation du réseau ferroviaire MDPA
 - 7) Parc des expositions : Dépollution des terrains dans le cadre des travaux d'agrandissement
 - 8) Parc des expositions : Dépollution des eaux souterraines (boucle hydraulique)
 - 9) Parc des expositions : Aménagement du parvis

- **Cohésion territoriale et coopérations- périscolaires**
 - 10) Construction Périscolaire Nathan Katz à Habsheim (portage M2A / Habsheim)
 - 11) Construction Périscolaire Cassin à Lutterbach (portage M2A / Lutterbach)
 - 12) Construction Périscolaire Lyautey à Riedisheim (portage M2A / Riedisheim)
 - 13) Construction Périscolaire Mermoz à Riedisheim (portage M2A / Riedisheim)
 - 14) Construction Périscolaire sur le site des écoles de la Cité Rossalmend à Staffelfelden (portage M2A / Staffelfelden)
 - 15) Construction Périscolaire Centre à Wittelsheim (portage M2A / Wittelsheim)
 - 16) Construction périscolaire Illzach – Jonquilles (portage M2A / Illzach)
 - 17) Construction périscolaire Mulhouse Coteaux Matisse (portage M2A et Ville de Mulhouse)
 - 18) Construction périscolaire Mulhouse Freinet (portage M2A)
 - 19) Construction périscolaire Mulhouse Sellier (portage M2A / Ville de Mulhouse)
 - 20) Construction périscolaire Rixheim Centre (portage M2A / Rixheim)
 - 21) Construction périscolaire Wittenheim Centre (portage M2A / Wittenheim)
 - 22) Equipements sportifs : Rénovation modernisation du Centre sportif régional d'Alsace
 - 23) Equipements sportifs : Travaux d'amélioration du Palais des Sports
 - 24) Equipements sportifs : Rénovation du Stade de l'Ill
 - 25) Equipements sportifs : Rénovation énergétique des équipements nautiques
 - 26) Musées : audit des conditions de conservation des collections muséales

ARTICLE 3 : FINANCEMENT DES ACTIONS

La Région s'efforcera d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui lui sont soumises et d'apporter son soutien pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans son champ d'intervention.

Les financements inscrits à l'annexe 1 (tableau des actions et sous-actions) sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres à la Région en vigueur au moment du dépôt des dossiers. Le soutien régional est conditionné pour chacun

des projets au respect du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Les éléments financiers figurants dans la convention sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement, selon les modalités décrites dans les fiches projet mais ne valent pas accord final.

La participation régionale indicative précisée s'entend en termes de mobilisation cumulée des fonds régionaux et européens, selon une répartition et des modalités qui seront précisées lors de l'instruction des dossiers de demande d'aide. La mobilisation des fonds européens est envisagée sous réserve de la conformité des projets à la réglementation européenne en vigueur au moment de l'instruction.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à la Région, de l'instruction de dossiers, des dispositifs en vigueur à la date de dépôt, de la validation par l'Assemblée régionale, seule habilitée à engager la Région. Les décisions font l'objet de convention spécifiques établies entre la Région et le Maître d'ouvrage des projets (Mulhouse Alsace Agglomération ou CITIVIA dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage). Pour les constructions périscolaires, la co-maîtrise d'ouvrage m2A et commune est possible.

ARTICLE 4 : DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention d'application court à compter de sa signature par l'ensemble des parties et se termine au 31 décembre 2026. Le soutien aux projets pourra faire l'objet d'avenants ultérieurs, suivant le rythme d'avancement des différents projets.

ARTICLE 5 : SUIVI

Le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires sera assuré à travers les comités techniques et les comités de pilotage du PTRTE M2A dans lequel s'inscrit la convention d'application.

Fait en deux exemplaires originaux à Mulhouse, le

2024

**Le Président de
Mulhouse Alsace Agglomération,**

Fabian JORDAN

**Le Président de
la Région Grand Est**

Franck LEROY

ANNEXE 1

TABLEAU DES ACTIONS et SOUS-ACTIONS

Actions	Sous-Actions	Maitre d'ouvrage	Budget estimatif	Participation Région et Europe (hors ITI)	Autres financements sollicités
Cybersécurité	Création d'un pôle d'excellence régional en cybersécurité	M2A	207 600,00 €	70 000,00 €	150 000,00 €
Quartier Fonderie	Quatrium - volet immobilier	M2A	24 500 000,00 €	4 000 000,00 €	5 171 000,00 €
	Technistub - volet immobilier	M2A	4 973 601,00 €	1 500 000,00 €	550 000,00 €
Energies renouvelables	Mise en place d'une station de compression de Gaz Naturel Vert (Biogaz) dépôt Soléa (dont bornes de recharge).	M2A	3 500 000,00 €	1 400 000,00 €	371 300,00 €
Mobilités douces	Développement des aménagements cyclables et services vélo	M2A	4 940 000,00 €	1 700 000,00 €	406 255,00 €
Transport	Rénovation du réseau ferroviaire MDPA	M2A	1 402 260,80 €	450 000,00 €	
Parc des expositions	Dépollution des terrains dans le cadre des travaux d'agrandissement	M2A	1 448 413,00 €	578 636,00 €	485 460,00 €
	Dépollution des eaux souterraines (boucle hydraulique)	M2A	1 500 000,00 €	600 000,00 €	
	Aménagement du parvis	M2A	1 200 000,00 €	600 000,00 €	

ANNEXE 1

TABLEAU DES ACTIONS et SOUS-ACTIONS

Périscolaires	Périscolaire Nathan Katz à Habsheim	M2A / Ville de Habsheim	1 457 231,00 €	87 687,00 €	
	Périscolaire Cassin à Lutterbach	M2A / Ville de Lutterbach	2 309 715,00 €	125 983,00 €	730 917,00 €
	Périscolaire Lyautey à Riedisheim	M2A / Ville de Riedisheim	2 651 331,00 €	263 460,00 €	797 700,00 €
	Périscolaire Mermoz à Riedisheim	M2A / Ville de Riedisheim	162 832,00 €	14 820,00 €	24 425,00 €
	Périscolaire sur le site des écoles de la Cité Rossalmend à Staffelfelden	M2A / Ville de Staffelfelden	2 549 875,00 €	200 000,00 €	1 304 770,00 €
	Périscolaire Centre à Wittelsheim	M2A / Ville de Wittelsheim	2 994 686,40 €	125 777,00 €	1 188 436,00 €
	Périscolaire sur le site des écoles Jonquilles à Illzach	M2A / Ville d'Ilzach	1 883 710,00 €	1 200 000,00 €	1 279 851,00 €
	Périscolaire Matisse - Coteaux à Mulhouse	M2A / Ville de Mulhouse	2 417 058,00 €		868 302,40 €
	Périscolaire Freinet à Mulhouse	M2A	1 859 628,00 €		1 022 795,00 €
	Périscolaire Sellier à Mulhouse	M2A / Ville de Mulhouse	2 683 350,00 €		1 477 469,00 €
	Périscolaire Centre à Rixheim	M2A / Ville de Rixheim	3 474 016,00 €		500 000,00 €
Périscolaire Centre à Wittenheim	M2A / Ville de Wittenheim	2 480 467,00 €		372 070,00 €	
Equipements sportifs	Rénovation/modernisation du Centre Sportif Régional d'Alsace	M2A	883 333,00 €	1 712 000,00 €	300 000,00 €
	Travaux d'amélioration du Palais des sports	M2A	1 750 000,00 €		
	Rénovation du Stade de l'III	M2A	2 250 000,00 €		108 000,00 €
	Rénovation énergétique des équipements nautiques	M2A	2 083 000,00 €		
Musées	Audit des conditions de conservation des collections muséales	M2A	200 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL			77 762 107,20 €	14 678 363,00 €	16 301 990,40 €
Mulhouse Alsace Agglomération bénéficie d'une enveloppe FEDER de 7M€ via l'ITI (Investissement Territorial Intégré). Ces crédits directement gérés par l'agglomération pourront être mobilisés sur les projets identifiés.				7 000 000,00 €	
				21 678 363,00 €	